



Bruitparif est l'observatoire du bruit en Île-de-France.
Associé à l'action régionale en matière d'environnement, Bruitparif œuvre à la caractérisation des nuisances sonores sur le territoire (réseau de mesure du bruit, cartographie régionale du bruit, études et enquêtes), accompagne les acteurs publics dans leur politique de lutte contre le bruit et sensibilise les Franciliens à l'importance de préserver la qualité de l'environnement sonore.
Plus d'infos : www.bruitparif.fr

Communiqué de presse

Pantin, 31 mai 2016



Dans le cadre de la [Green Week](#), Bruitparif recevra ce soir à Bruxelles un des 24 prix [Best Life Environment Projects](#) au titre du projet Harmonica conduit de 2011 à 2015 avec Acoucity. Le prix sera remis à l'association francilienne par la Commission européenne alors que 113 projets étaient en lice. Bruitparif est également candidat pour le prix des cinq meilleurs projets environnementaux au niveau européen dont les noms ne seront dévoilés que ce soir lors de la cérémonie.

Retenu par le programme européen Life, le projet Harmonica a permis de renforcer la prise en compte de l'environnement sonore par le grand public et par les autorités, tout en améliorant l'efficacité des actions de réduction du bruit.

« Nous nous félicitons de la reconnaissance de la qualité de notre travail par la Commission européenne, se réjouit Didier Gonzales, Président de Bruitparif et Conseiller régional d'Île-de-France. La lutte contre les nuisances sonores est au cœur des priorités du Conseil régional d'Île-de-France. La Région et ses partenaires réunis au sein de Bruitparif se sont déjà emparés des nouveaux outils mis à disposition par Harmonica. Ils seront exploités pour suivre et évaluer les politiques régionales de maîtrise des nuisances sonores. »

Afin de rendre la question du bruit plus lisible, le projet Harmonica a permis de mettre au point trois outils innovants complémentaires au sein du site www.noiseineu.eu :

- Le calcul de l'indice sonore Harmonica : à l'attention du grand public, l'indice distingue heure par heure le bruit de fond et les pics de bruit. L'indice est résumé par une note entre 0 et 10 et est présenté sous une forme graphique simple.
- La diffusion des indices établis dans différentes villes européennes : en France, l'indice Harmonica est ainsi aujourd'hui publié quotidiennement au sein de la région Île-de-France (sur une soixantaine de sites) ainsi que dans l'agglomération lyonnaise (sur une dizaine de sites). Il le sera très prochainement aussi au sein de la métropole de Lille.
- La valorisation des actions de lutte contre le bruit : 30 fiches-actions sont à ce jour disponibles sur la plateforme collaborative européenne qui permet aux acteurs de la lutte contre le bruit de partager expériences et innovations concrètes.

« Alors que le bruit est perçu par les citoyens comme la première nuisance environnementale à l'échelle de leur quartier, le projet Harmonica apporte des outils différents des indicateurs techniques classiques en permettant de rapprocher la mesure du bruit du ressenti quotidien des citoyens, souligne Fanny Mietlicki, Directrice de Bruitparif. Bruitparif travaille déjà à la généralisation de l'utilisation de ce nouvel indice pour proposer une cartographie régionale des nuisances sonores plus proche du vécu des Franciliens. »

Pour en savoir plus :

Consulter le site des résultats du projet : www.noiseineu.eu

Voir également le résumé du projet sur le site de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/environment/life/project/Projects/index.cfm?fuseaction=search.dspPage&n_proj_id=3964

Contacts presse : Antoine Perez Munoz - Tél : 01 83 65 40 40.